



Document explicatif

POINTS SAILLANTS DU BUDGET 2022-2023

- Le budget 2022-2023 couvre la troisième année des mesures prises pour réaliser les priorités de la 19^e Assemblée législative.

Points saillants budgétaires

- Le budget 2022-2023 prévoit un excédent de fonctionnement de 131 millions de dollars, avec des recettes de 2,3 milliards de dollars et des dépenses totales de 2,142 milliards de dollars.
- Les recettes devraient augmenter de 2,3 % en 2022-2023 par rapport aux estimations révisées de 2021-2022. Cette augmentation est due en grande partie à la hausse des transferts fédéraux.
- Le budget de 2022 propose d'augmenter les dépenses de 43 millions de dollars par rapport au budget de 2021, dont 86 millions de dollars pour l'amélioration des programmes, 9 millions de dollars en nouvelles dépenses liées aux priorités du mandat et 2 millions de dollars en amortissement. Ces dépenses seront compensées par les économies réalisées grâce aux programmes qui prennent fin, et dont le montant s'élève à 54 millions de dollars.
- Le budget des immobilisations pour 2022-2023 approuvé en novembre 2021 est de 492 millions de dollars, dont 29 millions de dollars pour les investissements en infrastructures communautaires. La plupart de ces investissements sont destinés au réseau de transport, et plusieurs projets sont réalisés en partenariat avec le gouvernement fédéral.
- La dette totale devrait passer à 1,7 milliard de dollars d'ici le 31 mars 2023 et, tenant compte des contrats de location-acquisition et d'autres obligations, le GTNO devrait se maintenir à 104 millions de dollars sous la limite d'emprunt.

Points saillants économiques

- Après les perturbations causées par la pandémie de COVID-19, l'économie des TNO connaît une reprise en forme de V. Les secteurs de l'emploi et de la production ont retrouvé leur niveau d'avant la pandémie, alors que d'autres, notamment le tourisme, ne se sont pas encore rétablis.
- On estime que l'économie, entre 2020 et 2021, a augmenté de 7,3 %. Pour 2022, aucune croissance n'est prévue, ce qui signifie que l'activité économique demeure inférieure de 4,5 % au niveau de 2019.



Stratégie budgétaire

- La stratégie budgétaire est la même que celle adoptée pour le budget 2020-2021 : gérer la croissance des dépenses de sorte à affecter 25 millions de dollars pour la réalisation des priorités du mandat de la 19^e Assemblée législative.
- Le budget 2022-2023 poursuit cette stratégie budgétaire. À compter de 2023-2024, la croissance des dépenses prévues pour faire face aux pressions inflationnistes et à l'augmentation de la demande sera limitée à 10 millions de dollars, et le financement de nouvelles initiatives se limitera à 5 millions de dollars par an.
- Le GTNO cherchera à obtenir un soutien modulable pour ses priorités communes avec le gouvernement fédéral et collaborera avec les gouvernements autochtones et d'autres gouvernements pour faire avancer les projets.

Initiatives sur les recettes

- Le budget 2022 ne comporte pas de nouvelles taxes, mais les taux par mille d'impôt foncier et certains frais seront indexés à l'inflation afin de maintenir les pratiques de gestion financière. Les examens quinquennaux des droits en cours en 2021-2022 pourraient entraîner d'autres modifications des droits.
- Conformément au *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*, la taxe sur le carbone passera à 50 \$ par tonne d'équivalent carbone d'émissions de gaz à effet de serre à partir du 1^{er} juillet 2022. Une partie des recettes tirées de cette taxe sera retournée aux entreprises et aux résidents des TNO sous la forme de remises et de compensation du coût de la vie, et l'autre sera investie dans des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Points saillants sur les dépenses

Lutter contre le changement climatique et protéger notre environnement

- 4,67 millions de dollars pour financer l'Arctic Energy Alliance dans le cadre du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.
- 1,03 million de dollars pour soutenir la conservation et le rétablissement des hardes de caribous de la toundra de Bathurst et de Bluenose-est.



Garantir la santé et le bien-être de notre population

- 7,1 millions de dollars au titre du Fonds d'investissement-santé pour les territoires afin de couvrir les déplacements pour raisons médicales et la réforme des soins de santé.
- 2,92 millions de dollars pour soutenir les programmes de santé communautaires au titre de l'Approche axée sur le mieux-être dans le Nord.
- 1,39 million de dollars pour soutenir le savoir et le mieux-être des populations autochtones et pour défendre les intérêts des patients autochtones.
- 1,33 million de dollars pour garantir les services des médecins spécialistes dans les traitements de maintien de la vie.
- 1,04 million de dollars pour soutenir les programmes territoriaux de soins oncologiques.
- 1,01 million de dollars pour financer la phase 2 du programme de sages-femmes.
- 882 000 dollars pour financer les soins en santé mentale et en dépendances.
- 750 000 dollars pour les problèmes de dépendance et les soins de suivi communautaires.
- 710 000 dollars pour les soins communautaires et à domicile.
- 645 000 dollars au titre de la Prestation de retraite supplémentaire pour les personnes âgées.
- 552 000 dollars pour couvrir la hausse des coûts d'entretien liés aux nouveaux locaux loués pour l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River.
- 500 000 dollars pour soutenir le programme Familles en santé.
- 325 000 dollars pour soutenir les Services à l'enfance et à la famille afin de faire face à la hausse des coûts pour étendre les services destinés aux jeunes qui ne sont plus pris en charge.
- 265 000 dollars pour couvrir les frais liés à la vaccination.
- 174 000 dollars pour soutenir le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits.
- 100 000 dollars pour soutenir l'initiative relative à l'ajout des numéros sans frais de la Ligne antitabac sur les emballages des produits du tabac.

Garder nos résidents et les collectivités en sûreté

- 1,856 million de dollars pour soutenir la GRC, y compris les détachements de Behchokò et de Tuktoyaktuk et les ressources de lutte contre l'exploitation des enfants en ligne, et pour couvrir les frais relatifs à la location de nouveaux logements.
- Un financement ponctuel de 507 000 dollars pour assurer l'autonomie du système 9-1-1 des Territoires du Nord-Ouest.
- 478 000 dollars pour l'épandage de sel sur les routes durant l'hiver.



- 150 000 dollars pour soutenir la *Stratégie de lutte contre les armes à feu et les bandes criminalisées*.
- 135 000 dollars destinés aux agents de transport routier.

Réduire le déficit de financement municipal

- 922 000 dollars pour contribuer à réduire l'écart du financement fédéral des administrations communautaires.

Soutenir les populations vulnérables

- 1,014 million de dollars pour le financement des maisons de refuge à Hay River, Fort Simpson et Yellowknife.
- 860 000 dollars au titre du Fonds anti-pauvreté, dont 110 000 dollars pour la Table ronde anti-pauvreté et le Comité consultatif sur la lutte contre la pauvreté.
- 260 000 dollars pour la mise à niveau du Programme d'indemnisation des chasseurs et des trappeurs en cas de catastrophe.
- 159 000 dollars pour soutenir le Bureau du tuteur public.

Appuyer les travaux favorisant la réussite scolaire

- 4,8 millions de dollars au titre de la convention collective signée avec l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest.
- 626 000 dollars au titre du Cadre de financement des écoles.
- 322 000 dollars pour augmenter le financement de la prestation de services en français.
- 300 000 dollars pour élaborer, mettre à l'essai et mettre en œuvre le Programme de formation en aide à l'enseignement et en intégration scolaire afin d'aider à renforcer les capacités des aides-enseignants employés.
- 250 000 dollars pour développer des ressources et former des moniteurs de langues autochtones dans le cadre du programme Nos langues.
- 210 000 dollars pour aider au développement de l'intégration des services pour les enfants et les jeunes ayant des besoins complexes.
- 159 000 dollars pour la recherche supplémentaire en vue de moderniser la *Loi sur l'éducation*.
- 150 000 dollars pour soutenir les directeurs de petites écoles communautaires en leur offrant un perfectionnement professionnel.
- 100 000 dollars pour aider les enseignants dans les petites collectivités pour surmonter les difficultés liées à l'enseignement à des enfants d'âges différents.



Investir dans la petite enfance

- 500 000 dollars pour augmenter le nombre de places en garderie dans le cadre du financement des infrastructures pour les services de garde des jeunes enfants.
- 298 000 dollars pour soutenir les programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants mis en place dans le cadre de l'Accord Canada-Territoires du Nord-Ouest.

Stimuler la croissance économique et l'innovation

- 12,2 millions de dollars pour les paiements de service annuels relatifs à la route toutes saisons de la région des Tłıchʔ.
- 1,1 million de dollars pour soutenir la stratégie *Tourisme 2025 : plan de relance*.
- 947 000 dollars en contribution aux possibilités de financement fédéral pour le développement de logements sociaux.
- 389 000 dollars pour enrichir l'économie du savoir.
- 370 000 dollars au titre des contrats d'entretien des aéroports.
- 304 000 dollars pour répondre aux initiatives fédérales en matière de politiques réglementaires, y compris les modifications apportées à la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*.
- 300 000 dollars pour le Programme d'encouragement aux activités minières.
- 188 000 dollars pour soutenir et développer le secteur agricole, notamment en accordant un appui financier aux exploitants commerciaux.
- 169 000 dollars pour les services publics destinés à l'exploitation des parcs.
- 100 000 dollars pour renforcer les capacités des Autochtones dans le secteur des ressources.